

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 18/09/2026

*Date d'Affichage : 18/09/2026

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 19

*VOTANTS : 22

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 septembre 2026 à 20h15, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire

Etaient présents : Mr BRUN Thierry, Maire

Mme VILLE-VALLÉE Florence, Mr PLAIGNAUD Michel, Mme CORNELOUP Isabelle, Mr REVEILLERE Dominique, Mme MORNACCO Monique, Mr NIFA Mohammed Adjoints, Mr ABDUL Mussawir, Mme BARRIE Claudine, Mr COLLINEAU Claude, Mme DAGUENET Nadine, Mr DUMEUNIER David, Mme FREY Florence, Mr GLÉNAT Bernard, Mr ROUSSELET Thierry, Mme ROMAGNÉ Anne-Sophie, Mr MAUGENDRE Sébastien, Mme MALLET Françoise, Mr NAIMI Yacine,

Etaient absents excusés :

Mme SÖNNICHSEN Sophie pouvoir à Mr NIFA Mohammed,
Mme NAUDI-BONNEMAISON Sophie pouvoir à Mr DUMEUNIER David,
Mme AKRICHE Tanya pouvoir à Mme FREY Florence,
Mr DIARRA Fodjé,

Madame Nadine DAGUENET a été désignée Secrétaire de séance.

***DEL6. AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N°2023-037 AVEC
L'ENTREPRISE BONNEVIE CONCERNANT LA RESTAURATION DES
ANCIENNES ECURIES – LOT 3 GROS ŒUVRE***

Modifications introduites par le présent avenant :

reprise des études de structure			3 500,00				
semelles isolées			3 600,00				
longrines BA			1 400,00				
préparation de la plateforme			660,00				
plancher bas			1 430,00				
modification ouverture entre cuisine et restaurant			2 750,00				
modification ouverture en pignon Est			1 250,00				
plancher haut local technique en plus			5 125,00				
reprise du plancher restaurant							
dépose du remplissage en machefer			1 750,00				
nettoyage opar aspiration des résidus			700,00				
treillis anti fissuration			1 750,00				
coulage d'une chape légère en reprise			7 700,00				
évacuation des gravats			2 500,00				
étalement provisoire			2 450,00				
renfort pour cheminée			1 000,00				
création de socles béton dans la cuisine			2 450,00				
boisseries de cheminée seuls			4 620,00				
souche maçonnée en toiture			4 365,00				
reprise en sous-œuvre							
étude BA			4 500,00				
mission G3			5 000,00				
fouilles en trou à la main			15 390,00				
blindage bois à l'avancement			4 420,00				
remblais compacté par couche			2 208,00				
évacuation des excédents en décharge			870,00				
fondations de reprise en sous-œuvre des existants			20 300,00				

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20260925-DEL624092026-DE
Date de télétransmission : 25/09/2026
Date de réception préfecture : 25/09/2026

Incidence financière :

Les modifications introduites représentent une plus-value d'un montant de 101 688,00 €.
Soit une augmentation du marché de 41,61 %

La commission des finances du jeudi 17 septembre a émis un avis favorable à la majorité à la signature de cet avenant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat n°2023/037 (lot N°3) Restauration des anciennes écuries avec la Société BONNEVIE 15 avenue Pierre Curie 95400 ARNOUVILLE.

DIT QUE le nouveau montant du contrat sera de :

- Montant initial après avenant 2 : 346 092,00 € HT soit 415 310,40 € TTC
- Montant actualisé après avenant 2 : 358 377,35 € HT soit 430 052,82 € TTC

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication ou notification.

Fait à Margency, le 25/09/2026

Le Maire,

Thierry BRUN

